

Cayenne, le 14/09/2017

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS
AU RECRUTEMENT SANS CONCOURS DANS LE CORPS DES ADJOINTS
ADMINISTRATIFS DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE GUYANE**

Vu l'arrêté du 16 juin 2017, publié le 18 juin 2017 au journal officiel, autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs de l'agence régionale de santé de Guyane ;

Vu l'ouverture de **3 postes** au sein de l'Agence Régionale de Santé Guyane,

Vu l'avis de recrutement publié le 27 juin 2017 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2017 fixant la composition de la commission de sélection du recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs de l'agence régionale de santé de Guyane ;

Vu le procès-verbal en date du 08 août 2017 de désignation des membres de la commission de présélection du recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs ;

Vu le procès-verbal en date du 14 septembre 2017 de délibération de la commission de sélection du recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs ;

Les candidats admis dans le cadre du recrutement sans concours de catégorie C en lieu et place « liste par ordre d'aptitude » sont :

- **CONSTANT Audrey**
- **ARDISSON Fabienne**
- **EDWARDS Amiète**
- **DORCIN Béatrice**
- **LOYSON Lucie**
- **HOMAT Wyma**

Les membres de la commission de pré-sélection :

Jacques CARTIAUX
Directeur Général
ARS Guyane

Nicole PALCY
Secrétaire Générale
ARS Guyane

Emeline PIDERY
Responsable des Ressources Internes
DJSCS Guyane

Christophe PRAT
Directeur de la direction de la Santé Publique
Veille et Sécurité Sanitaire